

Berce du Caucase

Stop à l'invasion !

Cultivée à des fins ornementales, la berce du Caucase s'est échappée des jardins pour coloniser le milieu naturel, en particulier les bords des cours d'eau. Une propagation inquiétante, car cette plante exotique, considérée comme envahissante et nuisible à la flore hygrophile locale, représente un risque sanitaire pour l'homme. Dans les Alpes-Maritimes, l'invasion concerne la vallée de la Lane. Des campagnes d'éradication, qui mobilisent plusieurs acteurs institutionnels, sont en cours.

Avec son port dressé, ses hampes florales atteignant parfois 4 mètres de hauteur et ses grandes feuilles découpées, la berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*) ne manque pas d'atouts décoratifs. Mais cette plante est tout autant spectaculaire qu'inquiétante.

En quittant les jardins et les parcs, elle s'est montrée particulièrement à son aise dans le milieu naturel, au point d'être qualifiée d'invasive. C'est le plus souvent au bord des rivières et dans les fossés qu'elle s'est installée au détriment des espèces locales. "Elle prend beaucoup de place et crée de l'ombre qui empêche le développement des autres végétaux", explique Leslie Motta, chargée de mission pour les Alpes-Maritimes au Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cette association, reconnue d'intérêt général, fait partie des organismes engagés dans la lutte contre la berce du Caucase qui, outre les dégâts biologiques qu'elle provoque, véhicule aussi un risque sanitaire : "Elle

est dangereuse pour l'homme, particulièrement sa sève. Toucher la plante à main nue et exposer sa peau au soleil provoque des brûlures".

Sur les berges de la Lane

Dans notre département, même si une petite station a été localisée à Lucéram, c'est le bassin de la Lane qui accueille essentiellement l'indésirable, le foyer historique se situant aux abords du lac de Thorenc, où les premières observations de la plante ont été réalisées en 1954. Valderoure, Séranon et Andon, trois communes sont aujourd'hui concernées par la colonisation, qui s'est accentuée dans les années 2000. "Les graines étant surtout transportées par l'eau, la berce du Caucase pourrait maintenant atteindre l'Artuby et, plus en aval, les gorges du Verdon". Une menace qui est prise au sérieux par le Conservatoire botanique national méditerranéen et le Parc naturel régional du Verdon, qui ont été les premiers à étudier le mode de propagation de l'envahisseuse et à envisager des campagnes d'éradication.



Cette action rassemble désormais d'autres intervenants, à savoir le CEN PACA, l'ONF, le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur, l'Association botanique et mycologique de la Siagne et le conseil général. Partenaire financier du dossier, c'est lui qui coordonne les études en cours et mobilise les agents de FORCE 06 quand il s'agit de débarasser la nature de l'intrus qui lui nuit. Comme le précise Leslie Motta, "l'opération se déroule en deux temps. Il y a d'abord l'arrachage des jeunes pousses, au début de l'été, et la coupe des hampes florales, en août". Des tâches à effectuer avec soin. "Pour être efficace, il faut, par exemple, supprimer les hampes au bon moment, c'est-à-dire lorsque les graines sont mûres. Si on agit trop tôt, la plante produit des hampes de remplacement. Et si on est en retard, les graines ont le temps de tomber au sol. L'éradication doit être considérée comme un travail de longue haleine, d'autant que la banque de graines est viable pendant environ sept ans".

Participez à la lutte !

Après avoir organisé des chantiers d'arrachage en mobilisant notamment ses réseaux de bénévoles, le CEN PACA s'attache désormais à des missions de prospection. "Elles ont deux objectifs : voir si la berce du Cau-

case se disperse sur les affluents de la Lane et compter les hampes florales en évaluant leur maturité". Et c'est sur la base de ces observations que des cartographies sont établies puis transmises à FORCE 06. L'association, qui a prévu deux journées sur le terrain vers la mi-juillet, est à la recherche de bonnes volontés. Les personnes souhaitant apporter leur contribution à la lutte contre cette plante invasive peuvent d'ores et déjà la contacter^(*).

Repérer précisément *Heracleum mantegazzianum* et la détruire avec méthode, voilà la seule option durable pour préserver les espaces naturels qui en sont encore dépourvus. Mais dans sa guerre contre l'occupant biologique, l'homme peut compter sur un allier de poids : les vaches. "Dans les zones pâturées par les bovins, l'expansion est contenue car ils mangent les jeunes pousses de berce du Caucase. Leur action n'est pas pérenne, vu qu'il faut intervenir au niveau des racines, sous le collet, pour tuer la plante. Mais elle permet de gagner du temps". C'est pourquoi le Conservatoire botanique national méditerranéen entend inviter les exploitants agricoles du cru à conduire leurs troupeaux vers les secteurs les plus touchés.

Jean Prève

^(*) Pour s'inscrire aux chantiers bénévoles de prospection, contacter le CEN PACA au 04 97 21 25 11 ou 06 33 61 14 65.



Les hampes florales de la berce du Caucase peuvent atteindre 4 m de hauteur et produire jusqu'à 20 000 graines.



Les graines se propagent dans le milieu naturel au fil de l'eau des rivières, mais aussi, vraisemblablement, par l'action des oiseaux et sous les chaussures des randonneurs. Depuis l'an dernier, les chantiers d'éradication sont assurés par les hommes de FORCE 06.

(Photos Leslie Motta et Florence Ménétrier)

